

FACTURE N° 5080192

N/REF : 18/08/2025 9H54 C:024888 I:33660
V/REF : 1720699
V/Email reçu le Lundi 18/08/2025 à 9H54

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LES LIBELLULES
6 RUE GEORGES BIZET
38400 ST MARTIN D'HERES

Fontaine, le 19 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 BIZET - LGT DE M.GUERRERI AU 6E ETAGE -TEL*06 65 46 84 59*
7E ETAGE M.DOMPNIER - 0663225740
5E ETAGE M.FERNANDEZ - PAS DE NUMERO

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE DANS LA CUISINE

Donneur d'ordre : Mme V. AYMARD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 19/08/2025 A 11H45:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.GUERRERI AU 6EME ETAGE
IL S'AGIT D'UN REFOULEMENT AU 6EME ETAGE AU NIVEAU DE LA COLONNE
PREVOIR DE FAIRE INTERVENIR UNE SOCIETE D'ASSAINISSEMENT POUR CURAGE DE
LA COLONNE
LORSQUE LE VOISIN DU 7EME ETAGE ET 8EME ETAGE UTILISENT LA CUISINE, CELA
REMONTE AU 7EME ETAGE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 19/08/25 à 17H11 Mme V. AYMARD

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 19/08	1	73,82	92,27
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45	39,45
TOTAL H.T.				160,84
T.V.A. a 10,00%				16,08
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>176,92</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN